

PROTOCOLE D'ADMISSION EN
Enseignement facultatif LCE (langues
et cultures européennes) ANGLAIS
(collège)
ET EN SELO (section européenne)
ANGLAIS (lycée)

1. Elèves du LFIB

Collège et Seconde :

Lettre de motivation à rédiger en anglais dans l'établissement au mois de mai ou de juin.

Avis du conseil de classe du troisième trimestre et réponse aux familles à l'issue.

Première :

Lettre de motivation à rédiger dans l'établissement au mois de mai ou de juin.

Avis de l'enseignant d'anglais et l'enseignant de la DNL choisie lors du conseil de classe du troisième trimestre.

Pour l'intégration en DNL mathématiques, l'élève doit suivre la spécialité mathématiques ou l'option mathématiques complémentaires en classe de Terminale.

Terminale :

Pas d'intégration possible en section européenne si DNL non suivie en classe de 1^{ère}.

Pour l'intégration en DNL mathématiques, l'élève doit suivre la spécialité mathématiques ou l'option mathématiques complémentaires en classe de Terminale.

2. Elèves nouvellement arrivés dans l'établissement

Collège et Seconde :

Si l'élève était déjà inscrit en enseignement facultatif LCE anglais ou en section européenne dans son établissement d'origine, intégration automatique en enseignement facultatif LCE ou en section européenne dans l'établissement (sous réserve de places disponibles).

Dans le cas contraire, l'intégration n'est possible qu'à la fin du premier trimestre (rédaction d'une lettre de motivation dans l'établissement et avis du conseil de classe.)

Première :

Si l'élève était déjà inscrit en section européenne dans son établissement d'origine, intégration automatique en section européenne dans l'établissement (sous réserve de places disponibles).

Rédaction d'une lettre de motivation dans l'établissement. Avis de l'enseignant d'anglais et l'enseignant de la DNL choisie.

L'intégration n'est plus possible après le premier trimestre.

Terminale :

L'inscription n'est possible que si l'élève suivait un enseignement de DNL en anglais en 1^{ère}, quelque soit la DNL. La lettre de motivation n'est pas nécessaire dans ce cas.

Si l'élève arrive après le mois de décembre (après les inscriptions au Baccalauréat) et qu'il suivait une DNL qui n'est pas proposée au LFIB, la direction demande l'autorisation d'un changement de DNL au rectorat.

Niveaux attendus à l'écrit:

- 5ème : A2+
- 4ème : A2+ - B1
- 3ème : B1
- 2nde : B1 - B1+
- 1ère : B1+